



Paris, le 12 octobre 2020

## **NI RÉSIGNÉ.ES ! NI MUSÉLÉ.ES !**

La direction générale, à l'instar du gouvernement, tente de profiter de ce moment de « stupeur » généré par la crise sanitaire pour accélérer le démantèlement de la DGFIP.

Alors que les agent.es font encore face à des préoccupations liées à la crise sanitaire, les chantiers de contre-réformes ont repris en mode « rattrapons le retard » : NRP, démétropolisation, règles de gestion, externalisations, restructurations, recrutements de contractuels, accueil sur RDV, etc.

La dégradation accélérée des conditions d'accueil du public et du travail des agent.es a pour origine la réduction massive des emplois publics (entre 150 et 200 par an à Paris), sous couvert de la réduction de la dépense publique.

À Paris, près d'un an et demi après la date prévue, le directeur a enfin livré les premiers éléments du Nouveau Réseau de Proximité : fermeture de 4 sites dans les 2 ans à venir, fusions en veux-tu en voilà, déménagements et donc mouvements forcés de collègues, mobilité fonctionnelle.

A cela vient s'ajouter la démétropolisation. La DGFIP vient de dévoiler les typologies de services délocalisés et la fourchette d'emplois dans les 50 premières villes candidates à compter de 2021. Mais le sujet brûlant des emplois, où, quand et qui, relève encore du sceau du secret ou de l'inavoué.

En effet, rien n'indique que les emplois délocalisés seront pourvus par les agent.es désireux de s'installer dans les villes accueillant ces services puisque la DGFIP se lance dans un recrutement de masse de contractuels en contrat à durée limitée. C'est le développement de la précarité au sein même de la DGFIP.

La DRFIP Paris va recruter 2 A+, 3 A, 4 B et 8 C alors même que les listes complémentaires des agent.es C, B et A n'ont pas été appelées en totalité.

La loi de transformation de la Fonction publique fait exploser le cadre statutaire. Or, l'indépendance et la neutralité du service public sont indissociables du statut qui protège aussi bien les personnels que les usagers contre l'arbitraire et les pressions en tout genre.

Les contre réformes concernent tous les aspects de la vie de tous les agent.es : mutations et promotions, délais de séjour, formation initiale et continue, doctrines d'emplois, télétravail et travail à distance, suppression des CAP, suppression d'emplois et doctrines d'implantation, recrutements de contractuels et concours régionaux, rémunération au mérite... Elles se caractérisent par une généralisation de l'insécurité professionnelle et une attaque caractérisée de la mobilité choisie.

**L'heure n'est pas à la résignation. L'heure est à la défense du service public de plein exercice répondant aux besoins des populations de Paris et au principe d'universalité, d'égalité d'accès, de qualité et de véritable proximité.**

**Solidaires, la CGT et FO Finances publiques Paris vous appellent à venir en HMI, en respectant les mesures sanitaires, pour décider ensemble des actions concrètes pour sauvegarder toutes nos missions et tous nos sites à Paris !**